



Mairie - Erdeven
Place de la Mairie
56410 Erdeven
02 97 55 64 62
www.erdeven.fr

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

2026

FICHE D'INSCRIPTION :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Nom de l'entreprise :

Activité exercée :

❖ **Abonnement trimestriel hors-saison :**

	Mètre linéaire du stand	Branchement électrique = 27,30€ / trimestre		Total par trimestre
Janvier-Février-Mars(ml) x 13€	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	€
Avril-Mai-Juin(ml) x 13€	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	€
Octobre-Novembre-Décembre(ml) x 13€	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	€

❖ **Abonnement trimestriel saison estivale (samedi matin) :**

	Mètre linéaire du stand	Branchement électrique = 27,30€ / par trimestre 18,90€ / pour 2 mois		Total par trimestre
Juillet-Août-Septembre(ml) x 26€	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	€
Juillet-Août(ml) x 18€	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	€

❖ **Abonnement trimestriel marché semi-nocturne (lundi soir) :**

	Mètre linéaire du stand	Branchement électrique = 18,90€ / pour 2 mois		Total par trimestre
Juillet-Août(ml) x 18€	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	€

❖ **Véhicule stationné sur le marché strictement nécessaire au stand :** Oui Non

Si oui : Voiture Camion – longueur : m

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et déclare avoir pris connaissance du règlement de marché.

Fait à le Signature :

La fiche d'inscription est à retourner dûment remplie, ainsi que les copies de tous les justificatifs professionnels :

- ⇒ La fiche d'inscription complétée dans son entièreté
- ⇒ Extrait de Kbis
- ⇒ Carte professionnelle
- ⇒ Assurance professionnelle en cours de validité.

Par mail à l'adresse : policemunicipale@erdeven.fr

Par courrier à l'adresse : 1, Place de la Mairie - 56410 Erdeven

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

(Fiche d'inscription incomplète ou mal renseignée, écriture illisible, document manquant, etc...)

Grille tarifaire :

	Abonné	Passager
Hors-saison	1€ / ml	2€ / ml
Saison (samedi matin)	2€ / ml	4€ / ml
Saison (lundi soir)	2€ / ml	4€ / ml
Branchement électrique		2,10€ / jour de marché

Rappel :

➤ **Horaires :**

- Samedi :
 - ⇒ Abonnés : Entre 7h15 et 8h00 au plus tard.
 - ⇒ Passagers : Entre 8h00 et 9h00 au plus tard.
- Lundi :
 - ⇒ Abonnés : Entre 15h30 et 16h30 au plus tard.
 - ⇒ Passagers : Entre 16h00 et 17h00 au plus tard.

➤ **Les emplacements :**

- Les autorisations sont précaires, révocables et ne sont pas créatrices de droit.

➤ **L'affichage des prix :**

- L'affichage des prix est obligatoire pour tous les produits, de manière permanente et parfaitement lisible.

➤ **Responsabilité :**

- La commune décline toute responsabilité au sujet des vols et dégradations qui peuvent être commis sur les marchés. Les marchands demeurent entièrement responsables des dommages qu'ils peuvent occasionner, du fait de leurs dépôt de marchandises, matériels et plus globalement du fait de leurs activités.

➤ **Ordures :**

- Les commerçants doivent tenir leur place dans le plus grand état de propreté. Il leur est interdit de déposer ou d'abandonner dans les allées ou sous leurs étalages, des débris et papiers de toute sorte sous peine de mise en demeure puis verbalisation. Les emballages vides (caisses, cageots, cartons...) doivent être récupérés par les commerçants. Leur collecte et destruction n'est pas assurée par la commune.

➤ **Stationnement :**

- Tout stationnement de véhicule non déclaré sur la feuille d'inscription et non autorisé par le placier ne doit pas rester stationné sur l'enceinte du marché.

➤ **Les vendeurs de produits alimentaires :**

- Ils doivent avoir des balances à jour, avec un instrument de mesure juste : toute balance utilisée à des fins commerciales doit présenter une vignette verte en cours de validité. La vignette doit être visible pour le consommateur. Il est interdit d'utiliser un instrument avec une vignette rouge et vignette verte dépassée.